

Sommaire des décisions du 1^{er} octobre au 31 décembre 2016

Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le conseil de le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité. La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à www.lat.gov.on.ca

Établissement	Infraction	Sanction
Area One, Markham	Service d'alcool à des mineurs; dépassé la capacité de l'établissement; manquement de faire en sorte que la vente et le service d'alcool soient supervisés par un employé autorisé; non-conformité à la <i>Loi sur la prévention et la protection contre l'incendie</i>	14 jours

Autres suspensions ou révocations

Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.

Établissement	Infraction	Sanction
Brigadoon Bar and Restaurant, Scarborough	Autorisé l'ivresse, ainsi qu'une conduit querelleuse, violente et désordonnée	14 jours
HIGH-5KTV, Scarborough	Service d'alcool à des mineurs; défaut de vérifier une pièce d'identité; autorisé l'ivresse; présence de stupéfiants permise dans l'établissement; exploité l'entreprise sans que le permis ait été cédé par le registrateur; exploité l'entreprise sous un nom autre que celui qui est indiqué sur le permis; défaut d'enlever toute évidence de service d'alcool; défaut d'afficher un avis bien en vue concernant une suspension; non-respect des conditions du permis de l'établissement	30 jours
Turntable Restaurant & Lounge, Mississauga	Dépassé la capacité de l'établissement	18 jours